

# Ton char s'arrêtera-t-il à Berck ?

Week-end du samedi 30 septembre et dimanche 1 octobre 2017

**niveau : Moyen**

Nombre de personnes : 10 y compris l'organisateur

Date de validation des inscriptions : mardi 27 juin 2017



*Nathalie J en fond de cinquième à Granville (photo JPD tout droit réservé)*

Destination pour ce week-end la Côte d'Opale à Berck-Plage, ou une session de char à voile sera proposé en complément de la randonnée classique. Les amateurs de sensation forte seront comblés à bord de ce bolide poussé par la force du vent... et des bras. Ambiance sportive garantie, tel sera le programme de ce week-end.

Pour un aperçu, voir la vidéo de notre précédente session : [Vidéo session char à voile Granville](#) (Merci FLP tout droit réservé).

## **PROGRAMME du WEEK-END**

### ***Samedi 30 septembre :***

Dès la sortie du TGV en gare de Rang-du-Fliers - Verthon, nous partirons pour la baie d'Authie. Pique-nique sur celle-ci sur laquelle nous pourrions essayer de voir suivant la marée les pensionnaires de cette baie : les phoques. Reprise de notre randonnée le long de la baie pour Berck-Plage destination notre hébergement en centre de vacances en bord de mer dans les dunes.

Distance 17 km environ.



*Phoque de la baie d'Authie à Berck-Plage*

### **Dimanche 1 octobre :**

Dans la matinée, mini randonnée avec une boucle vers le Nord dont une incursion par les dunes dénommées « Les Garennes » pour Merlimont-Plage. Pique-nique sur la plage et retour sur Berck-Plage ou un baptême de char à voile (2 heures d'initiation) encadré par un moniteur du club nautique nous attendra en début d'après-midi. Retour en gare de Rang-du-Fliers – Verton terme de notre randonnée.

Distance 10 km environ le matin + 3 km en fin d'après midi

*Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment notamment en fonction des conditions de terrain posant danger (marée, parcours dunaire, obstacles imprévus), de cohésion du groupe et pour d'autres raisons de sécurité.*

***L'activité char à voile est tributaire des conditions météorologiques locales (force du vent, état de la mer) et peut être soumise à annulation de la part du moniteur.***

*Un programme de remplacement par de la randonnée sera proposé en conséquence avec un remboursement de la prestation non réalisée à posteriori.*

**Coût prévisionnel 95€** comprenant :

- L'hébergement en 1/2 pension (boissons comprises) en centre de vacances,
- Le baptême de char à voile,
- la contribution aux frais de fonctionnement du CAF,
- la participation aux frais de l'organisateur : réservations TGV, hébergement, correspondance et téléphone ;

mais ne comprenant pas : les repas de midi, les en-cas et boissons diverses et **les transports SNCF TGV A/R.**

**RENSEIGNEMENTS**

**Niveau technique :** Pas de difficultés techniques. Randonnée sur sentiers balisés dans les terres, passages du-naires et plage à marée basse possibles.

**Niveau physique :** Moyen

**Horaires de train :**

**Aller :** samedi 30 septembre 2017 – Départ de Paris Gare du Nord par TGV à 7h46 pour Rang-du- Fliers – Verton arrivée 10h27.

**Retour :** dimanche 1 octobre 2017 – Départ de Rang-du- Fliers – Verton par TGV à 18h31 arrivée Paris Gare du Nord à 21h14.

**Repas du midi :** à tirer du sac et à la charge des participants (prévoir vos 2 pique-niques). Ils seront pris sur le terrain. Possibilité de ravitaillement le samedi soir à Berck-Plage.

**Hébergement :** Centre de vacances en dortoir (prévoir un drap sac, couverture fournie).

**Équipement et matériels à emporter pour la randonnée :**

Prendre des vêtements chauds (le temps peut être changeant) et des vêtements légers suivant la météo. Polaire, pantalon, veste goretex, T shirts, sous-vêtements, éventuellement cape de pluie, chapeau de soleil et crème solaire. Nécessaire de toilette et de soins. Chaussures légères et vêtements pour le soir pour le restaurant. Chargeurs. Gourde 2 litres mini. Barres énergétiques. **Carte CAF** + papier d'identité.

**Équipement à prévoir pour le char à voile :**

Des chaussures fermées (baskets ou bottes), une polaire ou un bon pull, des lunettes de soleil (pour vous protéger des projections de sable), une bonne paire de gants ne craignant pas l'eau (gants de jardinage ou de bricolage). L'activité se déroulant sur une plage avec zones humides une tenue étanche est conseillée. Casque prêté par le club nautique.

**Information assurance :**

***Dans le cadre de la pratique de l'activité char à voile, c'est votre assurance responsabilité civile qui vous couvre et non celle du CAF.***

**Inscription :** pré-inscription administrative en ligne, par courrier ou directement au secrétariat du CAF Ile-de-France dès la parution de la fiche technique **et demande d'accord de l'organisateur.** Validation des inscriptions à partir du 27 juin 2017 (selon la règle des priorités déterminée par le règlement intérieur du club).

**L'inscription n'est effective qu'après le versement de 95€** (CB, chèque, espèces, Chèques-sport, Chèques Vacances ANCV acceptés au format papier uniquement, pas de e-Chèque-Vacances) **et l'obtention de l'accord de l'organisateur.**

Il existe une assurance annulation, se renseigner au secrétariat du CAF pour davantage de précisions.

- **Info importante : vous devrez être à jour de votre cotisation CAF 2017-2018 lors de ce WE.**

**Pour en savoir plus :** Carte IGN n° 2105 ET Le Touquet - Paris-Plage / Berck vallée de la Canche.

A bientôt, Jean-Philippe

